

Approbation du précédent compte-rendu

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2021

Délibération 01-2022 : CU Mme DE SOUSA Viviane – Dossier CU 071 025 22 M0006

Suite à la réception de l'avis négatif de la DDT concernant le dossier de Mme DE SOUSA Viviane – CU 071 025 21 M0018 –

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- SE PRONONCE à l'unanimité pour un soutien à la demande d'obtention du CU

Eléments motivants cette décision :

- A ce jour, nous constatons qu'il n'y a plus de maisons à vendre sur le territoire communal. De ce fait il est important pour le développement de la commune d'autoriser une nouvelle construction permettant d'augmenter notre population.
- Cette construction permettra à Mme DE SOUSA qui est une jeune femme de fonder une famille dont les enfants pourraient être scolarisés sur notre RPI Beaubery-Vésroves qui met à disposition un ramassage scolaire quotidien.
- Cette future construction se rajouterait à un linéaire de 4 maisons déjà existantes sur cette partie de la commune situé à 500 m de la RCEA lui permettant d'aller facilement à son lieu de travail situé dans l'agglomération mâconnaise.
- S'agissant des réseaux, situés à proximité de la future construction, les concessionnaires SAUR et ENEDIS ont fourni un avis favorable.

La future construction serait faite sur une parcelle de terrain qui a été acquise par sa sœur et qui représente à peine 20 % de la superficie totale du terrain.

Délibération 02-2022 : Compte de gestion exercice 2021 – Commune

Le conseil municipal,

ARRETE les comptes du compte de gestion de la commune pendant l'année 2021 établi par le Service de Gestion Comptable du Charolais-Brionnais et le vote **pour** à l'unanimité.

Délibération 03-2022 : Compte de gestion exercice 2021 – Assainissement

Le conseil municipal,

ARRETE les comptes du compte de gestion « service assainissement » pendant l'année 2021 établi par le Service de Gestion Comptable du Charolais-Brionnais et le vote **pour** à l'unanimité.

Délibération 04-2022 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2021.

Considérant que l'application de la comptabilité dite « M14 » implique l'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2021 sur l'exercice 2022.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de clôture de + 176 622.96 €
- un déficit d'investissement de clôture de – 129 685.27 €

DECIDE d'affecter au budget primitif 2022 la somme de **129 685.27 €** à l'article **1068** pour apurer le déficit et la somme de **46 937.69 €** (report excédentaire) **au compte 002.**

Délibération 05-2022 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 - SERVICE ASSAINISSEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2021.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de clôture de + **19 387.77 €**
- un déficit d'investissement de clôture de – **4 632.92 €**

DECIDE d'affecter au budget primitif 2022 la somme de **4 632.92 € à l'article 1068** pour apurer le déficit et la somme de **14 754.85 € au compte 002** (report excédentaire en exploitation).

Délibération 06-2022 : SUBVENTIONS 2022

Le conseil municipal,

- DECIDE d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2022 :

| | |
|--|---------|
| A.R.P.A.G.H. | 50 € |
| Amicale des sapeurs pompiers Charolles | 75 € |
| Ligue Nationale contre le cancer (Comité S&L) | 80 € |
| Coopérative scolaire école de Beaubery (14 enf. x 25 €) | 350 € |
| Foyer socio éducatif collège G.des Autels – Charolles (20 enf. x 25 €) | 500 € |
| Foyer socio éducatif Lycée J. Wittmer – Charolles (9 enf. x 25 €) | 225 € |
| Foyer socio éducatif Lycée Jeanne d'Arc – Paray | 25 € |
| MFR Charolais Brionnais – Anzy le Duc | 25 € |
| Lycée Agricole - Cibeins (01) | 25 € |
| Restaurant scolaire Beaubery-Vérosvres | 3 200 € |

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2022 – article 6574.

Délibération 07-2022 : Ligne de trésorerie

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'entre le paiement des factures de fonctionnement et la perception des subventions il y a un décalage de trésorerie.

Le Conseil municipal,

- Article 1 -

La commune de BEAUBERY décide de contracter auprès de la **Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est** un emprunt de 50 000 euros

- Article 2 – Caractéristiques de l'emprunt :

- * Objet : Financement des besoins de trésorerie liés au budget de fonctionnement.
- * Montant total de : **50 000 euros** (cinquante mille euros)
- * Pour une durée de : **12 mois**
- * Taux d'intérêt : **moyenne mensuelle de l'E3M + 0.80%**
- * Taux plancher : **0.80%**
- * Commission de réservation : **100.00 euros**
- * Type d'amortissement : **capital IN FINE**
- * Périodicité des intérêts : **intérêts payables à terme échu chaque trimestre civil.**

- Article 3 -

Monsieur le maire est autorisé à signer le contrat.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits et ont signé les membres présents.

Délibération 08-2022 : Convention de prestation de service pour le matériel de protection incendie entre la commune et la SAUR

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire un contrôle technique périodique des bornes incendies de la commune.

Contrôle destiné à vérifier leur capacité hydraulique d'alimentation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE le projet de convention de prestation de service pour le matériel de protection incendie proposé par la SAUR.

AUTORISE Monsieur le maire à signer cette convention.

Questions diverses :

- 1 Achat matériel pour le multiservices : équipement inox
- 2 Pour info : renouvellement de la convention de délégation de compétence de la Région concernant le transport scolaire
- 3 Voirie communautaire : validation lors de la réunion du 16/02/22 : grosses réparations : route de Charolles et route d'Artus et travaux neufs : route de Vendennesse – Montant : 22 270 € HT
- 4 Ecole : suite à un courrier du 13.01.22 de l'inspecteur d'académie la fermeture d'une classe sur Vérosvres était envisagée. Mais grâce à diverses interventions des élus et de Mme la Députée celle-ci est maintenue
- 5 Infos travaux RCEA - campagne de sondages géotechniques le 28/02/22
- 6 FNACA : une délégation du comité local se rendra au monument aux morts de Beaubery le samedi 19 mars 2022 à 9h30
- 7 Passage course cycliste le Tour de Saône et Loire sur la commune le 14/04/22
- 8 Sinistres : - toiture église suite tempête : devis toiture (6 610 € HT) et devis plâtrerie-peinture (6 320 €)
- croix de la pierre suite accident voiture : devis (1 720.75 € HT)
- 9 Manœuvre pompiers le 15/03/22 dans le cadre d'un exercice départemental feu de forêts : des largages de canadais se feront au lieu dit Violat
- 10 Matériel de la salle revu
- 11 Mise à disposition du logement de l'école avant les travaux pour 2 réfugiées ukrainiennes
- 12 Installation de la fibre optique en cours
- 13 Toilettes publiques provisoirement fermées pour incivilités
- 14 Projet d'implantation d'arbres : à voir avec l'institutrice de Beaubery

Fin de séance : 22 h 25